

CONFERENCE DE PRESSE
LANCEMENT DE VACAN'SPORTS ETE 2016
&
PROJETS D'INVESTISSEMENTS
POUR DES CENTRES AQUATIQUES

Vendredi 8 juillet

Parc nautique départemental de l'Île de Monsieur à Sèvres

Monsieur le Maire et Conseiller départemental, Cher Grégoire de la Roncière,

Madame la Vice-Présidente du Conseil départemental chargée des Affaires scolaires, Chère Nathalie Léandri,

Monsieur le Vice-Président du Conseil départemental chargé de l'Environnement, Cher Yves Révillon,

Monsieur le Conseiller départemental délégué aux Sports, Cher Daniel Courtès

Mesdames et Messieurs les conseillers départementaux,

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs,

Je suis heureux d'être parmi vous pour le lancement de « Vacan'Sports Hauts-de-Seine ».

Comme vous le savez, le parc nautique départemental de l'Île de Monsieur accueille chaque année ce dispositif, que nous avons lancé en 2009.

Vacan'Sports permet aux jeunes de 6 à 17 ans (valides ou en situation de handicap), de participer à des activités sportives gratuites, ici à Sèvres, mais aussi à Marnes-la-Coquette, Saint-Cloud, Issy-les-Moulineaux, Villeneuve-la-Garenne, Nanterre et Antony notamment.

Les enfants, encadrés par des éducateurs sportifs, peuvent pratiquer une quarantaine de disciplines dont l'équitation, le roller, le tennis, le rugby, le VTT, le poney, la plongée sous-marine, le football américain, ou encore l'aviron et le kayak.

Pour ce dispositif, très apprécié et très utilisé, notamment par les structures municipales et les établissements spécialisés, le Département consacre, en 2016, près d'1,5 M€.

Durant tout le mois de juillet, l'Ile de Monsieur accueille aussi l'événement « Nautique Hauts-de-Seine », qui connaît un réel succès. L'été dernier, plus de 8 200 participations ont été enregistrées.

Cette opération, initiée et soutenue par le Département pour la 8^{ème} année consécutive, propose à tous les Alto-Séquanais de pratiquer gratuitement, sur la Seine, la voile, l'aviron, le canoë ou le kayak. Avec deux nouveautés cette année :

- l'activité voile, désormais accessible aux personnes en situation de handicap,
- et les visites des ateliers de réparation de bateaux.

Le succès de tous ces événements sportifs n'existerait pas sans la bonne volonté et la participation active de nos services, des éducateurs sportifs, des communes, des clubs et des associations locales. Je tiens à les en remercier.

Je signale que cet été, la culture s'invite aussi au parc nautique, avec l'événement « Un brin de lecture ».

Des salons de lecture seront installés ici à ciel ouvert, en accès libre, avec une large sélection d'ouvrages.

Cette année, le Département a également lancé un programme d'investissements ambitieux en faveur des équipements aquatiques, ici sur l'Ile de Monsieur, et sur le site de la Grenouillère à Antony.

Ces équipements que nous voulons modernes, innovants, et destinés à tous les publics, représentent un investissement total de l'ordre de 75 M€. Ils devraient voir le jour en 2021 pour l'Ile de Monsieur, et 2022 pour la Grenouillère.

Ici, sur l'Ile de Monsieur, après l'aménagement de la base nautique en 2007 sur l'ancienne friche industrielle, le Département prendra en charge le financement d'**un futur centre aquatique**.

Déployé sur environ 5000 m², l'équipement comprendra des bassins intérieurs et extérieurs, un centre de soins et de remise en forme, mais aussi un restaurant.

A la Grenouillère, dans le parc des sports d'Antony, le Conseil départemental a lancé les études pour la reconstruction d'un nouvel équipement aquatique. Il sera implanté sur le site de la piscine actuelle, qui nécessite d'importants travaux. Le nouvel équipement pourra accueillir le public scolaire des communes limitrophes, les associations sportives, et fonctionner toute l'année, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Je précise qu'en 2016, le Département reprendra totalement la gestion de la Grenouillère et du parc des sports d'Antony, qui était auparavant partagée avec le Conseil départemental de Paris.

Réaliser des projets d'investissements comme ceux-là, c'est essentiel.

D'une part pour transmettre au public le plus large possible les vertus pédagogiques du sport et ses valeurs (et nous en avons vraiment besoin aujourd'hui).

C'est essentiel aussi pour l'attractivité de notre Département. Car c'est bien l'investissement qui est porteur d'avenir. Qui transforme les villes, les territoires. Qui améliore la vie quotidienne des habitants. Qui crée de l'emploi.

Je vous remercie.